



TARN'ALABRI UN DIAGNOSTIC GRATUIT POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS EN ZONE INONDABLE

Le syndicat mixte propose un accompagnement gratuit pour les personnes situées en zone inondation

Publié le 07 mars 2025

Ce dispositif qui démarre sur le territoire est un accompagnement gratuit des propriétaires, des gestionnaires d'habitations, d'entreprises ou de campings situés en zone inondable.

Il consiste en un diagnostic, financé à 100%, pour évaluer le risque par un expert, puis apporter des solutions techniques (batardeaux, rehausse des installations électriques) et d'organisation (diffuser des informations relatives à la gestion de crise, à la constitution de son kit d'urgence, etc) sur mesure pour chaque habitation.

Les aménagements proposés lors du diagnostic sont subventionnés jusqu'à 80% du montant total des travaux. Tarn'Alabri est porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-Amont, en partenariat avec les mairies.

Pour en savoir plus, le syndicat mixte organise une réunion publique d'information, le lundi 24 mars à 18h30, à la salle de la Menuiserie, à Millau.



Informations et inscriptions : 07 56 10 92 31 ou alabri@tarn-amont.fr